

**ANNEXE N°4 :**  
**LES VŒUX LARGES**  
**Pour les participants obligatoires**

Attention : La saisie d'au moins 4 vœux larges est obligatoire pour permettre une participation au mouvement.

Un vœu large = une zone infra géographique + un regroupement de M.U.G (Mouvement Unité de Gestion)

**Liste des regroupements de M.U.G :**

1. Enseignant
2. Remplacement
3. ASH
4. Direction 2 à 7 classes

**Liste des zones infra-géographiques :**

1. Bassin de Metz (plus la circonscription de Rombas)
2. Bassin de Thionville-Hayange (moins Rombas)
3. Bassin de Boulay-Saint Avold Ouest
4. Bassin de Forbach-Hombourg Haut-Saint Avold Est
5. Bassin de Sarreguemines Est et Ouest
6. Bassin de Château-Salins
7. Bassin de Sarrebourg Nord et Sud